

L'AGENDA

REICHSTETT

Déchetterie mobile

► **MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER.** La déchetterie mobile sera installée rue de Picardie (en face des ateliers municipaux) à Reichstett ce mercredi de 11 h à 19 h.

ENTZHEIM

Conseil municipal

► **JEUDI 2 FÉVRIER.** Le conseil municipal d'Entzheim se réunira en séance publique ce jeudi à 20 h 30 dans la salle des conseils à la mairie.

ECKBOLSHEIM

Cercle Amitiés et Loisirs en assemblée

► **JEUDI 2 FÉVRIER.** Le cercle Amitiés et Loisirs d'Eckbolsheim invite ses membres à l'assemblée générale qui aura lieu ce jeudi à la salle de réunion à 14 h 15.

Déchetterie mobile

► **SAMEDI 4 FÉVRIER.** La déchetterie mobile sera présente à Eckbolsheim ce samedi de 9 h à 17 h sur le parking des ateliers municipaux, 2b rue des Frères-Lumière.

MITTELHAUSBERGEN

Aéromodélisme indoor

► **SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 FÉVRIER.** L'association sportive et culturelle de Hausbergen, section Mittelhausbergen, organise la 9^e rencontre amicale d'aéromodélisme indoor ce samedi de 14 h à 19 h et ce dimanche de 10 h à 19 h à l'espace sportif et culturel de Mittelhausbergen. Au programme : samedi et dimanche matin, vols libres ; dimanche après-midi, démonstrations, mini-concours et animations, exposition de modèles dans la salle annexe. Entrée libre, petite restauration sur place. Rens. et inscriptions : Bernard Junker au 03 88 56 01 23 ou indoor@estvideo.fr ou www.mittel-aero-indoor.servhome.org

ACHENHEIM

Concert des professeurs

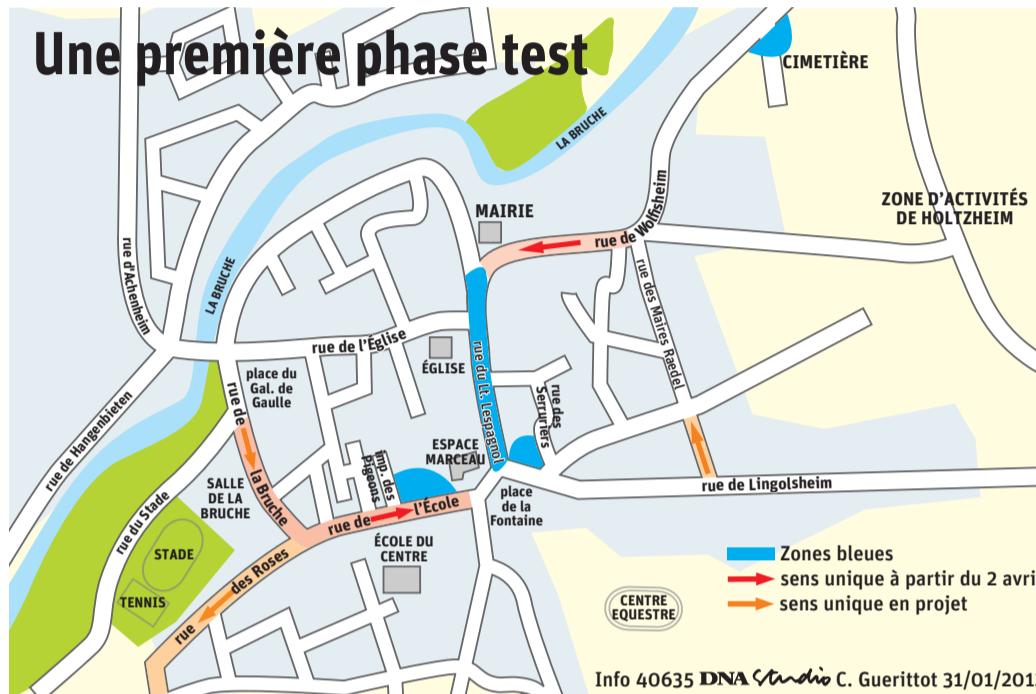
► **DIMANCHE 5 FÉVRIER.** Le groupement des écoles de musique Les Châteaux, Achenheim, Osthoffen, Kolbsheim, Hangenbieten, Breuschwickersheim, Ittenheim donnera un concert des professeurs dimanche 5 février à 17 h à l'église d'Achenheim avec la participation du Gem's Band. Entrée libre, plateau.

HOLTZHEIM Déplacements

Un nouveau plan de circulation

À Holtzheim, les rues de Wolfisheim, de la Bruche et de l'École doivent passer à sens unique pour un test de six mois. La municipalité veut aussi créer des zones bleues pour lutter contre les voitures ventouses.

Une première phase test



Il ne fait pas bon être piéton rue de Wolfisheim. Dix voitures étaient garées sur le trottoir hier en fin de matinée, du numéro 6 au numéro 20, obligeant le piéton qui passait par là à traverser la chaussée – voire à y marcher. Or 36 % des voitures qui circulent en direction de Wolfisheim roulent à plus de 50km/h, selon une étude du SIRAC. Pour ceux qui roulent vers la mairie, 59 % ne respectent pas la limitation de vitesse. D'autres problématiques de vitesse excessive existent, notamment rue la Bruche et rue de l'École, où les trottoirs de moins d'un mètre accueillent chaque jour plusieurs dizaines d'enfants – et la circulation automobile propre aux établissements scolaires.

Si le test est concluant, la CUS pourrait réaménager les axes

C'est forte de plusieurs constats, dont ceux-ci, que la municipalité de Holtzheim planche depuis plusieurs années sur un nouveau plan de circulation. De toutes les propositions présentées par un bureau d'études spécialisé, elle a retenu l'option la plus graduelle à mettre en œuvre. Début avril, la rue de Wolfisheim – du moins sa portion entre la rue des Maires-Raedel et la mairie – sera mise à sens unique dans le sens entrant. Les rues de la Bruche et de l'École seront mises à sens unique depuis la rue du Stade jusqu'au parking de

l'Espace Marceau (voir infographie ci-contre), les deux extrémités de l'axe restant à double sens. Conséquences : une réduction du trafic rue de l'École, et un report de circulation attendu rue des Maires-Raedel aux heures de pointe. Ces mesures se veulent d'abord expérimentales. « Le 2 avril, nous prendrons un arrêté municipal mettant ces deux axes en sens unique pour une période d'essai de 6 mois », précise André Stoeffler, maire de Holtzheim. Si l'expérience, menée à l'aide de petits aménagements (panneaux, peinture, voire « obstacles fleuris ») ne fonctionne pas, le premier édile s'engage à revenir en arrière. Si le test s'avère concluant, d'autres sens uniques (rue de la Bruche, rue des Roses, rue des Maires-

Raedel et allée des Colombes) pourraient voir le jour cet été. C'est dans un deuxième temps que la municipalité entend réduire la vitesse. À terme, la CUS pourrait réaménager les deux premiers axes, dont la commune n'exclut pas d'abaisser la limitation de vitesse, afin d'y rétrécir la

chaussée, libérant la place pour les piétons et des places de stationnement. Le projet vise aussi à traiter la problématique du stationnement au centre de la commune, transformé en « parking de covoiturage » par des usagers en provenance « du Kochersberg » se



PHOTO DNA

« Poser la question et organiser des réunions de concertation est une erreur. Il faut que chacun puisse exprimer ses doléances individuellement. C'est vrai qu'Holtzheim est une petite commune. Mais Strasbourg a des adjoints de quartier qui peuvent travailler comme ça. »

ANDRÉ STOEFFLER, MAIRE DE HOLTZHEIM

rendant sur l'agglomération strasbourgeoise, selon André Stoeffler. À compter du 2 avril, la totalité du stationnement rue du Lieutenant-Lespagnol, et les parkings de l'espace Marceau, de la Fontaine, et du cimetière passeront en zone bleue. Il faudra alors aux automobilistes un disque de stationnement pour s'y garer. La mesure, qui concerne une soixantaine de places, vise à favoriser la rotation des usagers en limitant le temps de stationnement. Des disques de stationnement devraient être disponibles en mairie à partir du mois de mars.

La municipalité envisage de mettre en place un « macaron résident » afin d'autoriser la vingtaine de foyers qui résident dans le secteur et qui, selon le maire, « ne peuvent pas rentrer leur voiture chez eux », à garer leur(s) véhicule(s) en zone bleue. Enfin, la municipalité ayant préempté une propriété à proximité de la place de la Fontaine, selon le maire, les démarches ont été engagées avec le conseil général afin d'en faire un parking de covoiturage.

À Holtzheim, on concerte aussi, mais autrement qu'à Strasbourg, explique le maire. Plutôt que d'organiser une grande réunion publique exposant le projet, le premier édile préfère inviter ses concitoyens à prendre rendez-vous en mairie pour évoquer le projet, ou à faire part de leurs remarques par courriel. Depuis le début de la « concertation » début janvier, une seule lettre, favorable au projet, serait arrivée en mairie, affirme André Stoeffler. Qu'ils se le disent : les habitants de Holtzheim ont jusqu'à fin février pour donner leur avis. ■

A.G.

LAMPERTHEIM À la salle des fêtes ce week-end

Deux concerts pour un trentenaire

L'orchestre d'accordéons Staccato fête ce week-end son trentième anniversaire par deux concerts à Lampertheim qui ont fait le plein de spectateurs.

UN TRENTENAIRE, ça se fête (lire notre édition du 22 janvier). L'ensemble d'accordéons Staccato proposait ainsi deux concerts, l'un samedi soir, l'autre dimanche après-midi à la salle des fêtes de Lampertheim.

« J'ai fait le déplacement pour venir voir mon petit-fils », confie cette grand-mère venue de Sarralbe, encore sous le charme en sortant de la salle samedi soir.

Le concert, qui a duré trois heures, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. Les morceaux du trentenaire de l'orchestre Staccato alternent avec ceux du jeune orchestre « Turbul'anches », « un peu comme un match de tennis », souligne le président Patrick Bisch. Le programme est éclectique : valse, boogie, disco, extraits de comédie musicale («Mamma mia») et de film («Pirates des Caraïbes»).



Dimanche, l'orchestre d'accordéons Staccato a joué devant une salle des fêtes comble. PHOTO DNA

— JEAN-FRANÇOIS BADIAS

Il n'y avait pas non plus de temps mort entre les morceaux. Michèle Magnus a évoqué avec beaucoup d'humour des souvenirs de ses élèves : « On recopiait les notes quand on n'avait pas appris la le-

çon... » ; « J'oubliais de jouer pour mon premier concert à 6 ans » ; « On suivait Michèle pour tout, on rigole toujours autant ».

À travers leur prestation, les spectateurs sentent passer la

complicité, le plaisir de jouer des musiciens, appréciant le charme de la voix de Léa qu'accompagne Turbul'anches dans le morceau « Californication ».

Le trio Sāsusi n'est pas en

reste avec le morceau « Feu d'artifice » joué à l'accordéon par les sœurs Olland et à la batterie par Patrick, salué par une salve d'applaudissements.

Et voici déjà le dernier morceau « Dirty Dancing » interprété par les deux orchestres. Michèle Magnus remercie ensuite le public pour ses applaudissements nourris (« notre plus beau salaire ») tout en rappelant « le travail énorme de toute l'année » pour arriver au concert, et l'invite à partager le verre de l'amitié.

Un titre à remettre en jeu

« Je suis épaté par leurs progrès en dix ans », glisse, en sortant de la salle, un mélomane venu de Strasbourg au sujet des dynamiques sœurs Mariannick et Béreswinde Olland.

Rendez-vous est pris pour revoir l'orchestre Staccato lors de la demi-finale du concours UMPE le 15 avril à la salle des fêtes de Lampertheim. Les musiciens, qui avaient remporté l'épreuve l'an dernier, remettront alors leur titre en jeu. ■

F.H.